

Section 2.—Statistiques de l'Agriculture.*

Statistiques du Recensement.—En plus des données recueillies tous les ans et qui font l'objet de cette section, des statistiques additionnelles sont publiées après chaque recensement décennal couvrant le nombre de fermes et leur mode de possession, leur superficie, leur valeur, les dettes hypothécaires, etc. Dans l'édition présente de l'Annuaire les données les plus récentes figurent dans la sous-section 10, pp. 297-303.

Service des correspondants agricoles.—Le service des correspondants agricoles bénévoles du gouvernement fédéral en opération depuis 1908 a pour objet la publication aux dates les mieux appropriées de rapports indépendants sur l'état des cultures dans tout le pays:— d'abord, dans l'intérêt général de la classe agricole; ensuite pour l'information et la directive des autres intérêts alliés ou dépendant de l'agriculture (intérêts représentés par les hommes d'Etat, les économistes, les banquiers, les marchands de grain, les transports publics et autres); et en troisième lieu, pour l'information de l'Institut International d'Agriculture de Rome (dont le Canada est un adhérent) en échange de rapports sur la production des autres pays et des totaux mondiaux qui influencent les prix et qui affectent, par conséquent, les intérêts du Canada. Supplémentant les rapports mensuels de ces correspondants agricoles le Bureau publie des rapports télégraphiques pour lesquels il réquisitionne les services des agronomes officiels dans tout le pays. Pour les Provinces des Prairies il publie chaque semaine, depuis le 1er juin jusqu'au 1er septembre, un rapport spécial alors que pendant la même période paraissent tous les quinze jours des rapports couvrant tout le Canada. Le programme des rapports de la saison 1935-36 paraît dans le Bulletin Mensuel de la Statistique Agricole de janvier 1935, pp. 38-40, et il est aussi publié en feuille volante spéciale.

Statistiques annuelles.—Outre le service des correspondants agricoles les statistiques des superficies en cultures et du nombre de bestiaux sont aussi colligées grâce à des arrangements en vigueur depuis 1918 qui assurent au Bureau Fédéral de la Statistique la collaboration des gouvernements provinciaux. Ces statistiques sont obtenues au moyen de simples questionnaires auxquels répondent environ un cinquième des fermiers du Canada. Ces réponses forment la base des estimations pour l'ensemble du pays. Les résultats sur le blé, l'avoine, l'orge, le seigle et la graine de lin des Provinces des Prairies sont prêts pour publication en août et les résultats pour les autres cultures et pour les bestiaux des fermes sont publiés en novembre et décembre. Les superficies ainsi déterminées sont multipliées par le rendement moyen tel que constaté par les correspondants agricoles, ce qui forme la base de la production totale estimative de chaque récolte.

Le questionnaire de juin couvre la superficie emblavée, le nombre de bestiaux et de volailles et les projets d'élevage des cultivateurs en ce qui concerne le bétail et les volailles. Le questionnaire de décembre couvre les mêmes points, excepté les superficies emblavées.

Les questionnaires sont distribués et recueillis par l'intermédiaire des écoles rurales dans les provinces du Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba et Saskatchewan, tandis que dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, l'Alberta et la Colombie Britannique les questionnaires sont envoyés directement aux cultivateurs par la poste.

* Révisé sous la direction de T. W. Grindley, Ph. D., chef de la Branche de la Statistique Agricole, Bureau Fédéral de la Statistique. Cette Branche s'occupe des statistiques primaires et secondaires en agriculture de même que des statistiques de la production et de la distribution des produits agricoles. Les statistiques primaires couvrent en plus grande partie l'état des récoltes, les estimations des récoltes et du bétail, la valeur des exploitations agricoles, les salaires de la main-d'œuvre agricole, les prix mensuels et annuels reçus par les fermiers pour leurs produits. Les statistiques secondaires couvrent l'écoulement du grain et du bétail, les industries de la minoterie, du raffinage du sucre et des entrepôts frigorifiques. Une liste des publications de cette Branche paraît au chapitre xxx, section 1, sous l'en-tête Production.